

PÉROU : LE DÉFI D'UNE CROISSANCE PLUS SOLIDAIRE

Compte rendu du déplacement du groupe interparlementaire France-Pays Andins à Lima, Arequipa et Villa El Salvador

Du 7 au 14 juin 2013

Une délégation du groupe d'amitié France-Pays Andins, conduite par le président du groupe, M. Philippe Adnot, et composée de MM. Simon Sutour, Alain Néri, Jean-Claude Lenoir et Albéric de Montgolfier, s'est rendue au Pérou du 7 au 14 juin 2013.

Cette mission s'inscrivait dans le contexte de renforcement des relations franco-péruviennes à la suite de la visite d'État du Président péruvien, M. Ollanta Humala, en France en novembre 2012, du déplacement de M. Laurent Fabius, Ministre des Affaires étrangères, en février 2013 à Lima et à l'annonce du voyage du Président de la République, M. François Hollande, au Pérou en 2014.

C'est le second déplacement au Pérou du groupe d'amitié depuis sa création en 2009.



La délégation reçue par le Président du congrès péruvien, M. Victor Isla



I. Le Pérou, une économie en pleine expansion

Au cours de la dernière décennie, le PIB du Pérou s'est accru de plus de 80 % passant de 53 milliards de dollars en 2000 à plus de 176 milliards de dollars en 2011, soit un PIB par habitant et par parité d'achat de plus de 10 000 dollars en 2011, au lieu de 5 116 dollars en 2001.

A – Des atouts indéniables

Doté de ressources naturelles exceptionnelles, le Pérou a fondé son expansion sur le secteur primaire : les mines, les produits de la pêche et l'agriculture. Malgré de réelles avancées en matière de diversification des structures de production, le pays reste dépendant du secteur minier, lequel représente près de 60 % des exportations totales et un tiers de l'impôt sur les sociétés. Le Pérou se classe parmi les premiers producteurs mondiaux d'argent, de cuivre, de zinc, d'étain, de plomb et d'or.

Cette expansion s'est appuyée sur une politique commerciale très ouverte grâce à la signature de nombreux accords bilatéraux, mais aussi grâce à la forte implication du pays en matière d'intégration régionale. De nombreuses coopérations aux périmètres divers se sont développées en Amérique du sud.

Le Pérou participe notamment à :

- la CAN (Communauté Andine) créée en 1969 et qui a pour objectif de promouvoir le libre-échange, comme en témoigne le développement récent d'une zone avec les pays du Mercosur (Mercado Común del Sur) ;
- à l'Unasur (Unión de Naciones Suramericanas), présidée par le Pérou du 29 juin 2012 au 30 août 2013, créée en 2008 et à vocation politique ;
- à l'Alliance du Pacifique qui, depuis 2012, regroupe, outre le Pérou, la Colombie, le Mexique et le Chili. Initiée par le Pérou, l'Alliance du Pacifique est avant tout une association de libre-échange et de promotion de la zone.

Enfin, depuis 1990, **le Pérou a développé une politique d'attractivité du territoire**, notamment par la mise en place d'un cadre juridique et fiscal favorable aux investissements directs étrangers qui se traduit par : l'égalité de traitement des investisseurs étrangers par rapport aux investisseurs nationaux, la liberté d'investir dans la quasi-totalité des secteurs de l'économie, l'inviolabilité de la propriété, la libre concurrence, la liberté d'établissement, de paiement et de rapatriement des dividendes, ainsi que la possibilité de souscrire un accord de stabilité du cadre juridique et fiscal pour une durée de dix ans.

Dans un contexte de croissance économique, le stock d'Investissements Directs à l'Étranger (IDE), d'une valeur de 22 milliards de dollars américains, a progressé de 3 % en 2011 en glissement annuel et les nombreux projets d'investissement d'ores et déjà engagés devraient soutenir la croissance économique de ces prochaines années. Les secteurs miniers, des finances, des télécommunications, de l'industrie et de l'énergie concentrent 86 % des investissements.

Avec un peu moins de 2 % du stock, **la France se situe au 16ème rang des investisseurs étrangers**. À ce titre, la communauté française d'affaires rencontrée par la délégation a souligné les **opportunités offertes par le pays** et regretté une certaine frilosité des acteurs économiques français.

B – Une économie qui doit néanmoins « se qualifier »

Si l'exploitation et l'exportation des ressources naturelles, notamment minières, a permis au Pérou d'assurer sa croissance économique, il apparaît aujourd'hui que ce modèle doit évoluer qualitativement : **produire avec davantage de valeur ajoutée constitue un enjeu majeur pour ce pays**. À cet égard, les interlocuteurs de la délégation ont souligné la nécessité de **réformer le système d'enseignement et de recherche péruvien**.

Au cours de son séjour, la délégation a eu notamment l'occasion de visiter deux universités. En dépit d'un intérêt croissant du gouvernement central pour la recherche, qui a été confirmé à la délégation lors de son entretien avec les membres de la commission de l'éducation du Congrès, la recherche ne constitue pas, aujourd'hui, une priorité budgétaire et de nombreuses universités n'ont pas développé cette activité parallèlement aux enseignements. L'Université Cayetano Heredia à Lima, qui consacre 30% de son budget à des travaux de recherche, est une exception.

Or, le développement de la recherche apparaît comme un préalable indispensable au saut qualitatif du système productif péruvien que d'aucuns appellent. Les travaux du laboratoire international andino-amazonien de chimie du vivant associé en particulier à l'Institut de Recherche pour le Développement (IRD), qui ont été présentés à la délégation, montrent, par exemple, que la biodiversité péruvienne pourrait être mieux exploitée au profit de l'industrie avicole ou de l'industrie pharmaceutique, et ce tout en bénéficiant aux populations qui vivent en Amazonie.

Cette prise de conscience s'étend à l'ensemble du système éducatif et de formation qui devrait être revu afin d'en améliorer la qualité. Les représentants des entreprises françaises installés au Pérou ont indiqué leur préoccupation quant à la difficulté de trouver certaines compétences et souligné la nécessaire évolution des cursus, en particulier en matière de comptabilité ou de gestion. Si la formation des étudiants péruviens dans des universités étrangères, notamment françaises grâce au relais que constitue le réseau de l'Alliance française, peut permettre une qualification plus grande, elle ne bénéficie pas forcément au Pérou qui fait face à une émigration de sa matière grise.

II. Une croissance économique qui devrait davantage nourrir l'inclusion sociale

Malgré une croissance économique soutenue ces dix dernières années, le Pérou n'a pas réussi à instaurer « un pacte social » satisfaisant : si le taux de pauvreté a diminué, il reste important et les inégalités sont encore très prégnantes pour une population qui ne cesse de désertier les campagnes et dont une grande partie travaille dans le secteur dit « informel ». Seulement 30 % de la population active occupe un « emploi formel » : le taux de pauvreté au Pérou s'élève ainsi à 28 % de la population en 2012, ce taux étant nettement plus élevé dans les zones rurales –où il atteint 53 %– et les périphéries des villes.

A – Le divorce entre la ville et la campagne

Les inégalités territoriales sont particulièrement significatives au niveau économique : trois zones coexistent au Pérou, nourrissant d'importants flux internes de population :

- d'une part, Lima et Callao qui concentrent un tiers du PIB et où une économie moderne s'est développée ;
- d'autre part, les villes de la côte qui ont bénéficié de la croissance de ces dernières années ;
- enfin, les zones rurales de la Sierra et de l'Amazonie qui ont les plus grands difficultés à s'inscrire dans le chemin du développement économique.



L'agriculture en terrasses dans la vallée de la Colca

Dans la Vallée de la Colca, la délégation a constaté que l'organisation économique de cette région restait ancestrale, en dépit du développement du tourisme. Outre une population déclinante, le travail de la terre, encore manuel, s'effectue dans des conditions de vie très dures, à plus de 4 000 mètres d'altitude.

L'exode rural, qui s'est notamment développé pendant la guerre civile, ne cesse de s'accroître posant, chaque année, plus de problèmes aux villes, qui doivent faire face à des phénomènes « d'invasion » que la délégation a pu notamment constater à **Arequipa**, mais également à **Villa El Salvador** près de Lima.



Un quartier de Villa El Salvador

Les terrains qui appartiennent à l'État sont occupés par des groupes de personnes qui construisent des habitations de fortune. Ne pouvant pas les déloger, la municipalité achemine de l'eau par camions citernes, construit des routes et fournit peu à peu les services de base. Les habitations sont peu à peu reconstruites avec des matériaux plus solides établissant définitivement l'installation. En 2007, 60 % de la population d'Arequipa et de sa banlieue n'avait pas accès aux services de base, le taux est tombé à 20 % en 2012 mais n'est pas stabilisé du fait de nouvelles "invasions".

Les enjeux éducatifs, d'emploi et de santé publique sont considérables dans ces nouveaux territoires urbains que les autorités publiques compétentes peinent à organiser. Grâce à l'action de certaines organisations non gouvernementales ou à la coopération française décentralisée, des réalisations sociales et culturelles nouvelles se concrétisent, telles que l'installation de postes de santé dans des quartiers particulièrement défavorisés, visités par la délégation à Villa El Salvador.

B – Des politiques publiques fragilisées par la faiblesse du tissu administratif et institutionnel

La concrétisation des politiques publiques et des réformes (notamment sociales et d'infrastructures) souhaitée par l'actuel gouvernement se heurterait à un déficit de compétences politiques et administratives.

Outre les problèmes latents de corruption, qui touchent aussi bien les élus que les fonctionnaires, la délégation a été alertée à plusieurs reprises sur la nécessité de renforcer le tissu administratif national et local afin d'améliorer la gestion publique. Le manque de compétences et d'ingénierie au niveau des administrations locales s'inscrit en outre dans le cadre d'une organisation extrêmement centralisée de la délégation des crédits qu'a pu décrire le gouverneur régional d'Arequipa à la délégation. À cet égard, des projets de réforme sont en cours d'étude, en particulier la possibilité d'accroître l'autonomie de gestion en permettant, par exemple, aux régions de percevoir leurs impôts.

Le renforcement de la qualification du personnel administratif a fait l'objet de deux mesures au cours de ces derniers mois : d'une part, le Pérou a souhaité s'inspirer du modèle français en décidant la création d'une École nationale d'administration, chantier que le groupe d'amitié ne manquera pas de suivre ; d'autre part, le Congrès a adopté, au premier semestre 2013, une loi de service civil dont

l'objectif est de mettre fin au clientélisme et transformer le régime de travail des fonctionnaires publics en mettant l'accent sur le mérite, les compétences et la formation continue.

La délégation forme le vœu que les réformes souhaitées et engagées dans ce domaine portent rapidement leurs fruits car la croissance économique, seule, ne peut conduire au développement sans l'appui d'une administration organisée et exemplaire.

*

* *

Cette mission, particulièrement dense, a permis de renforcer l'amitié parlementaire franco-péruvienne et d'apporter à la délégation du groupe interparlementaire France-Pays Andins des éléments importants d'information sur les défis actuels du Pérou. La délégation se félicite de la mobilisation des acteurs français rencontrés sur place, qui contribuent pour une large part au renforcement des liens entre nos deux pays.

Composition de la délégation

		
M. Simon SUTOUR Vice-président du groupe Sénateur du Gard (SOC)	M. Philippe ADNOT Président du groupe Sénateur de l'Aube (NI)	M. Alain NERI Secrétaire du groupe Sénateur du Puy de Dôme (SOC)
		
M. Jean-Claude LENOIR Membre du groupe Sénateur de l'Orne (UMP)	France- Pérou	M. Albéric de MONTGOLFIER Membre du groupe Sénateur de l'Eure et Loir (UMP)

Composition du groupe d'amitié : http://www.senat.fr/groupe-interparlementaire-amitie/ami_979.html